

**ASCO DU CANAL DE L'ISLE**  
894 RD 901  
Route du Four à Chaux vers l'Isle  
84800 LAGNES  
Tél. 04.90.38.00.69

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Séance du 12 Mai 2022

**Présents : MM. BARBANSON P., Président ;  
RAMBAUD – RAMIREZ – GRILLI – GUEYTTE -  
PIOT donne pouvoir BARBANSON –  
GROS donne pouvoir BARBANSON – NOUVEAU  
donne pouvoir GRILLI -Syndics Titulaires  
MARROU - MATAMOROS - Syndics Suppléants**

Nombre de Syndics Titulaires élus	<b>11</b>
Nombre de Syndics Titulaires présents ou représentés	<b>8</b>
Quorum	<b>6</b>
Voix pour	<b>7</b>
Voix contre	<b>0</b>
Abstention	<b>1</b>

**OBJET :**  
**INSTALLATION DES SYNDICS**  
**Nomination du Président**  
**Nomination du Président Adjoint**  
**Nomination des diverses commissions**

L'an deux mille vingt deux et le 12 mai, l'ASCO du Canal de l'Isle s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de l'Association, dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BARBANSON P., son Président.

Le Président félicite les membres du Syndicat élus lors des élections du 28 Avril 2022.

Sont installés dans leur fonction de Syndics :

MM. BARBANSON Pierre, Syndic Titulaire de Robion  
RAMIREZ Patrick, Syndic Titulaire de Lagnes  
MATAMOROS François, Syndic Suppléant de Lagnes  
GROS Jean-Louis, Syndic Titulaire de l'Isle  
RAMBAUD Vincent, Syndic Titulaire de l'Isle  
MARQUIS Jean-Luc, Syndic Suppléant de Gadagne

Conformément à l'article 11 des Statuts de l'ASCO, il est procédé à l'élection du Président et du Président Adjoint.

Monsieur **BARBANSON** Pierre est élu Président, 7 voix pour et 1 abstention, et installé dans les fonctions de Président du Syndicat.

Monsieur **GRILLI** Michel est élu Président Adjoint, 7 voix pour et 1 abstention, et installé dans les fonctions de Président Adjoint.

Il est ensuite procédé à la nomination des diverses commissions.

Sont nommés à :

<u>FINANCES</u>	<u>PERSONNEL</u>	<u>PÉRIMETRE</u>	<u>APPEL D'OFFRES</u>
BARBANSON GRILLI MARROU RAMBAUD PONS GROS J L RAMIREZ	BARBANSON GRILLI NOUVEAU GROS J.L GUEYTTTE MARQUIS PIOT REVOL	BARBANSON GRILLI RAMBAUD PONS NOUVEAU REVOL PIOT	BARBANSON GRILLI GROS J.L PONS RAMIREZ

En séance les, jour, mois et an que dessus  
Ont signé les membres présents.

LE PRESIDENT.

BARBANSON P.

